



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « céréales » de FranceAgriMer du 12 mars 2015 : poursuite des actions pour améliorer la qualité des blés français

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 12 mars 2015, sous la présidence de Rémi Haquin.

### Campagne commerciale 2014/15 : compétitivité du maïs en alimentation animale sur le marché intérieur, exportations de blé et d'orges dopées par la demande asiatique

FranceAgriMer a actualisé ses bilans prévisionnels pour la campagne commerciale 2014/15.

S'agissant du **blé tendre**, les prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail français sont encore revues à la baisse à 4,4 millions de tonnes (Mt) au profit du maïs, disponible en abondance. Le débouché meunier sur le marché intérieur, mature depuis des années, reste stable à 4,9 Mt. Les prévisions de ventes de blé tendre français vers nos partenaires européens sont révisées à la baisse à 7,1 Mt, compte-tenu de la concurrence intra-européenne. À l'inverse, les prévisions d'exportations en dehors de l'Union européenne sont sensiblement revalorisées à 10,4 Mt, en raison de la forte demande asiatique en blé fourrager (Bangladesh, Thaïlande, Corée...). Au total, le stock de fin de campagne devrait s'alléger à un peu moins de 3,6 Mt, ce qui reste très lourd au regard du stock de report céréalière global attendu en fin de campagne, historiquement élevé.

La demande chinoise continue de doper les exportations d'**orges**, désormais prévues à 2,9 Mt pour la campagne. Sur le marché intérieur, les utilisations par les fabricants d'aliments du bétail pourraient atteindre 1,1 Mt. Le stock de fin de campagne s'allègerait ainsi de 300 000 tonnes par rapport au mois dernier à moins de 1,5 Mt, en dépit d'une réduction des prévisions de ventes vers l'UE.

Le stock de **maïs grain** devrait rester conséquent, proche de 4 Mt en fin de campagne, malgré la hausse des prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail français et des exportations plus soutenues que prévu, notamment à destination des pays tiers.

Dans ce contexte de bilans globaux relativement lourds, l'enjeu pour les opérateurs sera de limiter les reports de volumes sur la campagne suivante, notamment les blés de qualité intermédiaire.

### État des cultures pour la prochaine récolte 2015

Début mars, 99 % des surfaces de blé tendre et d'orges d'hiver, 93 % des surfaces de blé dur et 2 % des surfaces orges de printemps suivies par Céré'Obs avaient atteint le stade début tallage.

24 % des surfaces d'orges de printemps ont été semées. Les conditions de culture sont bonnes à très bonnes pour 91 % des surfaces de blé, 90 % des surfaces d'orges et 85 % des surfaces en blé dur.

Pour en savoir plus : <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/publications.aspx>

### Avis favorable du Conseil sur le programme de soutien à la réduction des impuretés des grains dans les unités de stockage

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable au projet de décision du Directeur général de FranceAgriMer concernant un programme de soutien à la réduction des impuretés des grains dans les unités de stockage. Cette mesure s'adressera à toutes les entreprises réalisant du stockage de céréales à destination de l'alimentation humaine ou animale (organismes collecteurs, silos portuaires, fabricants d'aliments du bétail, moulins, semouleries de maïs, amidonniers, malteurs...).

Le montant de la subvention s'élèvera au maximum à 25 % de l'investissement (matériels de nettoyage et frais de formation) dans la limite maximum de 30 000 € par demandeur.

### Amélioration de la qualité du blé dur : l'aide à l'équipement des silos en matériels de mesure du taux de protéine est opérationnelle

Suite à l'avis favorable du Conseil spécialisé du 14 janvier 2015, la décision du directeur général de FranceAgriMer d'étendre au blé dur le dispositif d'aide à l'équipement des silos en matériels de mesure du taux de protéine a été publiée au Bulletin Officiel du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt le 26 février 2015.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan d'actions, souhaité par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du gouvernement, pour soutenir la production française de blé dur et la structuration de l'aval de la filière. Il fait partie intégrante du plan stratégique de la filière céréalière à l'horizon 2025.

*Pour en savoir plus sur l'aide à l'équipement des silos en matériels de mesure du taux de protéine pour le blé tendre et désormais le blé dur :*

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-grandes-cultures/Cereales/Aides/Amelioration-de-la-qualite-des-cereales/Soutien-a-l-amelioration-du-taux-de-protéine-du-ble-tendre>

### **Première vague d'enquête 2014/15 sur le stockage à la ferme**

L'enquête mise en place par FranceAgriMer sur le stockage à la ferme permet d'éclairer les professionnels sur les quantités autoconsommées, remises sur le marché ou pour lesquelles aucune décision n'est encore prise, pour un meilleur suivi des campagnes de commercialisation.

Au 31 décembre 2014, les stocks à la ferme cumulés de maïs grain, orges et blé dur sont estimés en baisse de 21 % par rapport à ceux mesurés au 31 décembre 2013. Ils sont en hausse de 7 % pour le blé tendre. L'autoconsommation réalisée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014 est équivalente à l'année dernière pour le maïs, l'orge et le blé dur, mais en baisse de 8 % pour le blé tendre.

### **FranceAgriMer et la filière céréalière française à la rencontre de ses partenaires européens**

Comme chaque année, FranceAgriMer organisera des conférences débats ou des partenariats avec les principaux pays européens acheteurs de céréales françaises (Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas), à l'automne 2015 pour présenter les caractéristiques de l'offre française.

En 2014, ces rencontres ont réuni plus de 320 professionnels étrangers (négociants, courtiers, meuniers, industriels, représentants du secteur de la logistique...) en présence de 79 représentants de la filière française.

FranceAgriMer sera également partenaire en 2015 d'Agro Paris Bourse, de Cobesud et de la Bourse européenne de Barcelone.

France Export Céréales organisera pour sa part des rencontres avec les principaux clients de la filière au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte).

*Retrouvez les documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé pour la filière céréalière sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>*

---

**Service de presse de FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---